

Depuis 1920

Le cimetière israélite de Veyrier-Étrembières

« Un lieu atypique et unique au monde »





Avant-propos

Le cimetière israélite de Veyrier-Étrembières est sans aucun doute un cas à part parmi les lieux dédiés au repos éternel. La singularité de sa situation géographique - à cheval sur la frontière politique séparant deux États, la Suisse et la France - est plutôt atypique, pour ne pas dire unique, puisqu'il n'existe nulle part ailleurs de configuration semblable.

Assez paradoxalement, cette singularité, qui aurait pu constituer une véritable contrainte pour son fonctionnement, en raison des législations différentes des deux pays, s'est finalement avérée être un avantage, en particulier au cours de l'une des périodes les plus sombres de notre histoire, la Seconde Guerre mondiale, marquée par la persécution nazie.

Sa situation géographique a en effet permis à de nombreux Juifs de trouver asile en Suisse grâce à toute une chaîne de complicités

qui, en favorisant ces passages clandestins, a contribué à préserver la vie de ces hommes, femmes et enfants dont le destin aurait pu les conduire à une mort certaine.

Le cimetière de Veyrier-Étrembières est aussi le résultat d'une étroite collaboration entre deux communes, l'une suisse et l'autre française, qui ont su surmonter les barrières politiques d'une frontière pour assurer une paix éternelle aux Juifs du bassin franco-genevois. Après cent ans d'existence, ce cimetière s'apprête désormais à vivre une nouvelle étape de son histoire avec sa prochaine extension sur territoire helvétique. Preuve en est que, malgré les débats passionnés qui divisent parfois la société, il est possible, ensemble, de concilier laïcité et liberté religieuse.

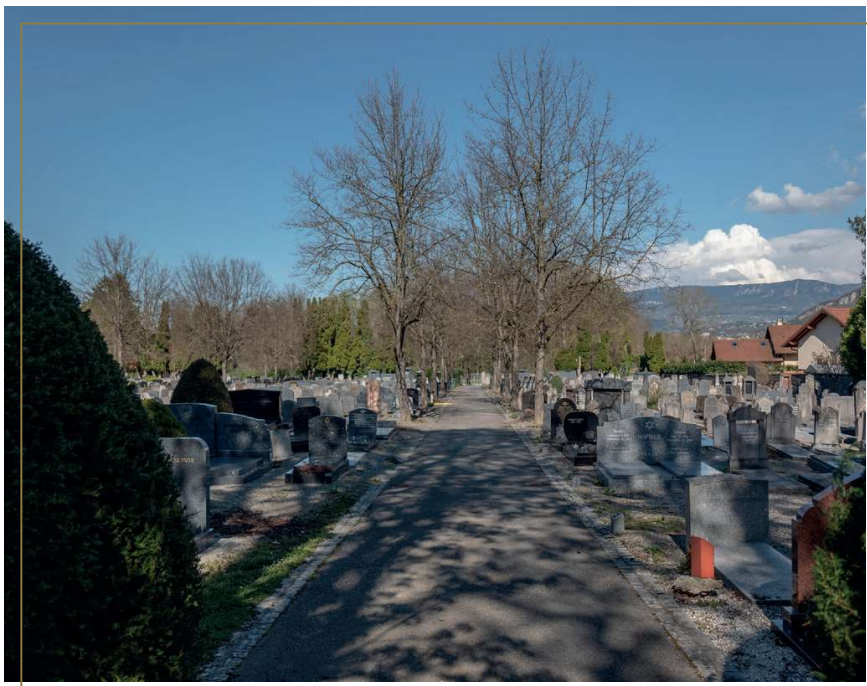


Aux origines du cimetière

La Communauté israélite de Genève, propriétaire depuis 1788 d'un cimetière juif établi sur l'ancienne commune sarde de Carouge, s'est vue dans l'obligation à partir de l'année 1916 de rechercher de nouveaux terrains, du fait que son cimetière arrivait à saturation.

Dans l'impossibilité d'agrandir ce dernier (la loi cantonale de 1876 interdisant toute nouvelle création de cimetières confessionnels ou extension de ceux déjà existants), une solution alternative s'offre alors en France voisine du fait que les lois françaises permettaient encore la création de cimetières dits « particuliers », aussi appelés « privés ».





Un cimetière à cheval sur la frontière franco-suisse

Le 16 juillet 1920, une convention signée entre les représentants de la Communauté israélite de Genève et les autorités de la commune d'Étrembières (Haute-Savoie) donne naissance à ce cimetière. Quatre parcelles le composent : trois côté français, destinées aux sépultures, et une, côté suisse, destinée aux aménagements de l'entrée principale. La superficie totale du terrain acquis est de 13'133 m².

Ce n'est toutefois que le 8 octobre 1920 que les douanes suisses donnent leur feu vert pour que l'entrée principale du cimetière se situe sur le territoire helvétique afin d'en faciliter l'accès depuis Genève. Le mur d'enceinte, qui longe une partie de la frontière, puis pénètre en territoire suisse, doit cependant disposer d'une ouverture de 2 mètres de large, là où la frontière le coupe, afin de permettre le libre passage des douaniers.



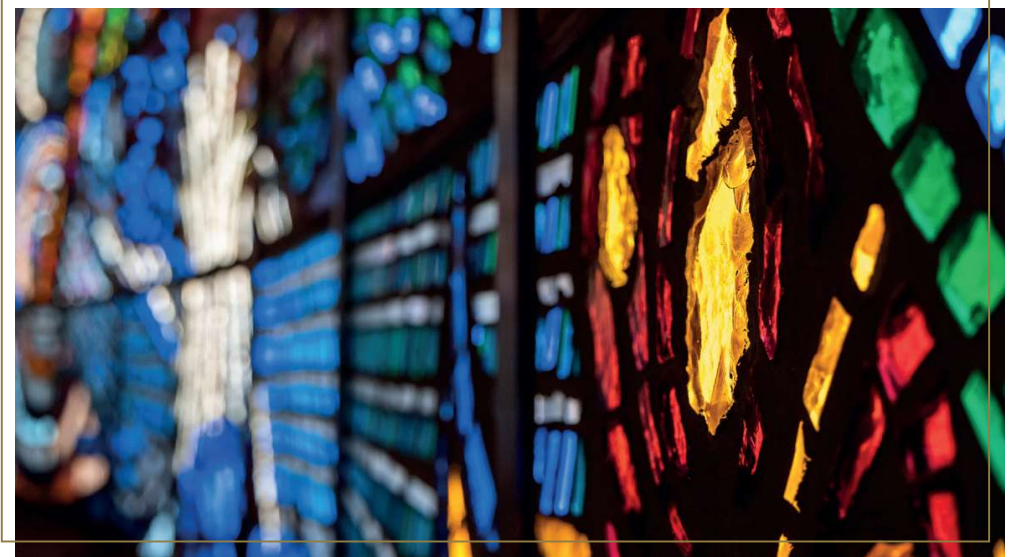
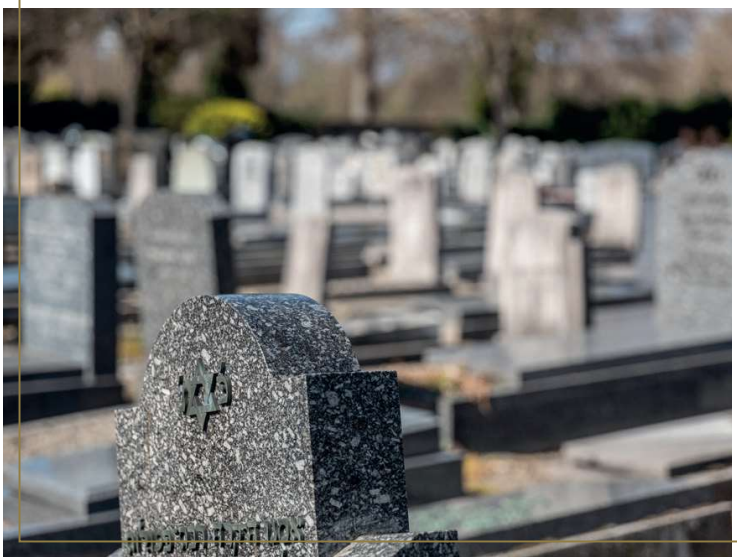
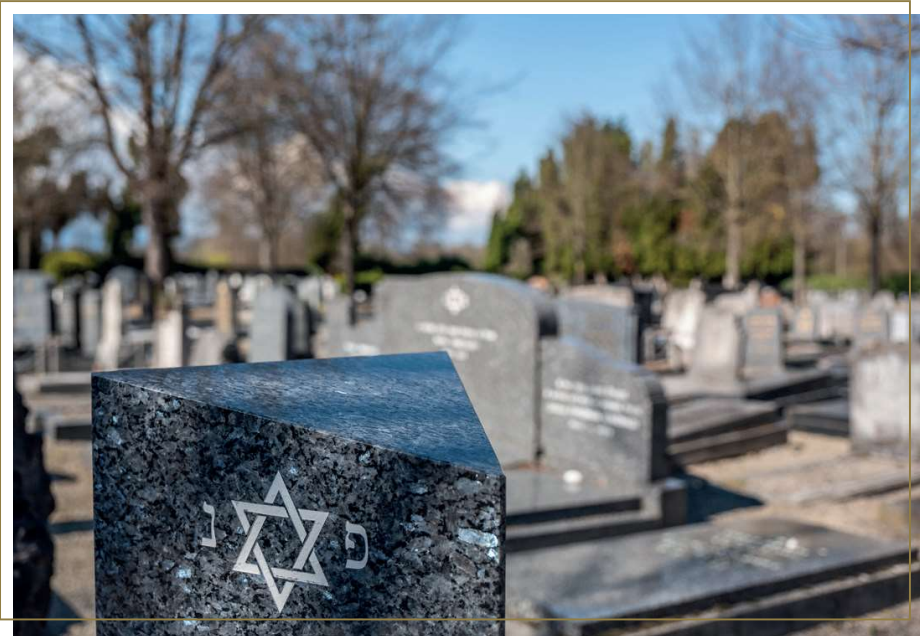
La construction d'un Oratoire

En 1930, la Communauté israélite de Genève fait l'acquisition, sur territoire suisse, d'une nouvelle parcelle d'une superficie de 2350 m² sur laquelle elle projette de construire un édifice destiné à abriter un Oratoire et des salles funéraires. C'est l'architecte genevois Julien Flegenheimer, à qui l'on doit aussi la Gare Cornavin et le Palais des Nations à Genève, qui est mandaté pour cette construction. Les travaux durent un peu plus d'un an et l'inauguration a lieu le 6 septembre 1931.

L'Oratoire est un ouvrage aux lignes épurées, sans fantaisie inutile, dans le style typique de l'architecture moderne de Flegenheimer. Seuls quelques éléments en saillie, tels que la corniche et la frise crénelée, viennent rompre les volumes symétriques de l'ensemble. Le corps central de l'édifice abrite une vaste salle de prières qui est dotée de trois grandes portes en chêne, ainsi qu'un parvis soutenu

par deux colonnes de style corinthien et sommées de chapiteaux décorés de feuilles d'acanthé. Deux ailes annexes flanquent aussi de part et d'autre le corps central. Elles abritent les salles funéraires, un appartement pour le gardien, ainsi que la chaufferie qui est en sous-sol. Ce n'est qu'à partir de cette date que le cimetière prend faussement le nom de cimetière israélite de Veyrier alors qu'il se trouve pourtant en majeure partie sur la commune d'Étrembières.







Sous la Seconde Guerre mondiale

Situé en zone libre française dès le début du conflit, le cimetière ne fait curieusement l'objet d'aucune surveillance particulière malgré la présence d'une frontière à l'intérieur de son périmètre. Les enterrements s'y poursuivent et l'on note même déjà quelques passages clandestins, mais plutôt en direction de la France dans le but d'arriver sans difficulté en zone libre. La situation ne change guère en novembre 1942 avec l'arrivée des troupes italiennes. Ces dernières se montrent plutôt bienveillantes à l'égard des lieux au point que *« comme le notent les policiers français, elles favorisent le passage [des clandestins], y participant eux-mêmes assez souvent »*.

Au cours de cette période, un certain nombre de Juifs fuyant la persécution nazie passent la frontière à travers le cimetière, mais cette fois-ci en direction de la Suisse. Accueillis et cachés dans un premier temps dans

l'Oratoire funéraire par des coreligionnaires genevois, ils sont ensuite conduits en toute discrétion vers Genève.

Il est à noter que durant l'occupation italienne, les enterrements sont autorisés quand bien même ils s'effectuent en territoire français. Mais en septembre 1943, la situation change radicalement. Les troupes allemandes remplacent les soldats italiens. Le cimetière est alors rigoureusement fermé avec la pose de barbelés le long de la frontière. Cependant, malgré la présence régulière de soldats de la Wehrmacht, quelques personnes réussissent néanmoins à passer la frontière de nuit. Les enterrements étant quant à eux devenus impossibles, la Communauté israélite genevoise réutilise alors son vieux cimetière situé sur la commune de Carouge.

✧ À la libération

Après la libération de la Haute-Savoie, en août 1944, nombreux sont les Juifs réfugiés à Genève qui veulent rejoindre la France. Mais cette dernière est désorganisée, si bien que les autorités françaises freinent le retour immédiat des réfugiés. Les autorités suisses, guère complaisantes elles non plus, refusent aussi de libérer ces mêmes réfugiés tant qu'ils n'auront pas rempli certaines formalités. Certains tentent alors de passer la frontière clandestinement et le cimetière se trouve à nouveau en situation idéale pour cela. Le nombre de passages clandestins devient tel que le cimetière est bientôt placé en zone militaire par les autorités genevoises.

Quelques personnes, comme Gustave Michon (le gardien du cimetière), ou Aimée Stitelmann, une jeune Genevoise de confession juive, seront condamnées par la justice genevoise pour avoir facilité ces passages. Elles ne seront réhabilitées par le Parlement fédéral qu'à partir de l'année 2004, au même titre que 130 autres personnes qui avaient aussi été condamnées en Suisse durant la Seconde Guerre mondiale pour des motifs similaires.





Destination Palestine 1947-1948

Après la Seconde Guerre mondiale, les conséquences de la Shoah provoquent la sympathie du monde entier pour la cause des Juifs européens. L'idée de faire renaître l'État d'Israël fait son chemin, aussi des dizaines de milliers de Juifs, rescapés des camps de concentration, souhaitent se rendre sur la terre de leurs ancêtres. Le Royaume-Uni, qui administre encore la Palestine, refuse cependant d'accepter un flux migratoire important et limite sérieusement la délivrance de visas.

Pour les Juifs réfugiés en Suisse durant le conflit, la situation est même un peu plus compliquée, car rares sont les candidats qui possèdent tous les papiers nécessaires pour pouvoir transiter par la France. Nombreux sont alors ceux qui tentent de se rendre clandestinement en Palestine. Comme par le passé, le cimetière israélite

de Veyrier-Étrembières se retrouve encore une fois dans une situation géographique favorable pour la fuite des réfugiés. Cette fois-ci, c'est grâce à la complicité des cheminots français que les passages vont pouvoir s'opérer. Après avoir franchi le mur d'enceinte, en général de nuit, les candidats sont récupérés par les cheminots et conduits dans la grande maison de Bois-Salève qui appartient à la SNCF et qui se trouve à proximité. Après une courte nuit de sommeil, ils sont embarqués dans un wagon non inscrit sur les registres officiels de la SNCF mais qui est cependant accroché à un train régulier. Grâce à toute une chaîne de complicités, environ 300 à 400 réfugiés juifs vont pouvoir bénéficier de ce dispositif pour rejoindre clandestinement les ports du sud de la France et ensuite la Palestine.

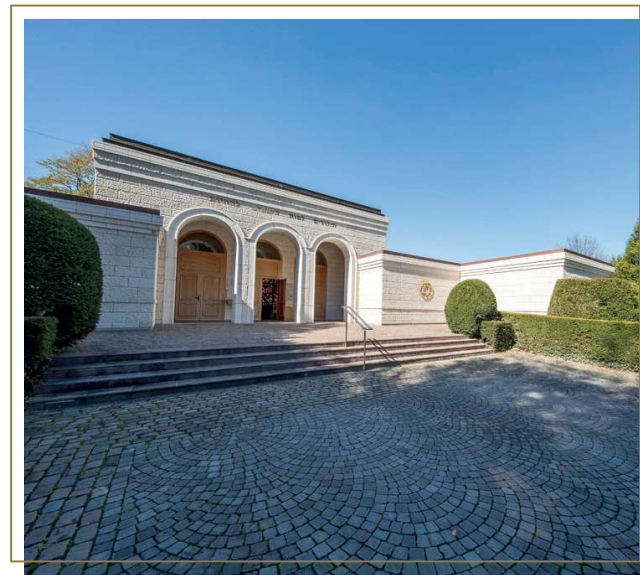


Agrandissements et restaurations

Le cimetière, qui accueille déjà près de 2500 sépultures à la fin des années 1980, fait l'objet d'un agrandissement au cours de cette période. Une nouvelle parcelle, toujours côté français, permet au cimetière d'augmenter sa capacité d'environ 1500 tombes.

En 1980, l'Oratoire fait également l'objet de travaux. Une campagne de restauration est lancée, avec notamment la pose d'un immense vitrail en dalle de verre sur la partie arrière de l'édifice. Conçu par l'artiste suisse Régine Heim, ce gigantesque vitrail panoramique (de forme concave) d'environ 9.45 m x 4.5 m, est une représentation contemporaine de la Genèse. Monté sur une structure métallique quadrillée, le vitrail est composé d'éléments de verre teintés dans la masse et insérés, telle une mosaïque, dans des dalles en mortier. L'ensemble forme ainsi un formidable tableau aux reliefs prononcés

(de nombreux éclats et autres morceaux de verre sont en effet saillants) où la lumière s'exprime admirablement à travers la variation des couleurs obtenues : en allant des plus vives aux plus nuancées. Inscrit depuis à l'inventaire des monuments historiques, il a inspiré quelques années plus tard la création d'un autre vitrail monumental destiné cette fois-ci à la Grande Synagogue de Jérusalem, et également réalisé par Régine Heim.





Vers une période de modernisme

En 1999, l'Oratoire fait l'objet d'une nouvelle campagne de restauration et voit ses façades recouvertes de pierre de Jérusalem, ce qui adoucit ses lignes symétriques, sans pour autant modifier substantiellement le style assez épuré imprégné à l'origine par l'architecte Julien Flegenheimer.

L'aile droite de l'édifice, qui abrite le centre funéraire, est également agrandie à cette occasion pour accueillir de nouveaux locaux qui seront encore modernisés en 2018 pour offrir un plus grand confort aux familles endeuillées. En 2020, le cimetière israélite de Veyrier-Étrembières a donc fêté ses 100 ans d'existence après un parcours historique riche en événements. Il s'apprête désormais à vivre une nouvelle grande étape avec son extension, cette fois-ci côté helvétique, sur les terrains restés vierges jusque-là en raison de la loi de 1876 qui avait interdit la création de cimetières confessionnels ou privés sur le territoire du canton de Genève.

En 2005, la clairvoyance des autorités cantonales a en effet permis d'assouplir une loi considérée comme trop restrictive à l'égard des libertés religieuses, sans pour autant sacrifier les principes de la laïcité chers à nos concitoyens. Le cimetière israélite de Veyrier-Étrembières deviendra alors, au niveau de ses sépultures, un cimetière binational unique au monde, contribuant encore une fois à resserrer les liens étroits qui existent entre ses deux communes de tutelle et renforçant encore ceux d'amitié entretenus entre nos deux pays, la Suisse et la France.



Quelques personnalités
enterrées dans ce cimetière



Štefan (István) Lux

(né le 4 novembre 1888 à Malacky (Malacka) en Hongrie (aujourd'hui Slovaquie) et mort le 3 juillet 1936 à Genève) est un homme de lettres, journaliste et publiciste slovaque issu de la minorité magyarophone, qui s'est suicidé à Genève en pleine session de la Société des Nations en 1936 dans le but d'alerter le monde sur les dangers posés par la montée de l'antisémitisme allemand. Son geste désespéré a marqué les esprits mais n'a hélas eu aucune incidence sur l'aveuglement des grandes puissances face à la montée du nazisme.



Albert Cohen

(né à Corfou, le 16 août 1895, et mort à Genève le 17 octobre 1981) est un écrivain, dramaturge et poète d'origine grecque dont l'œuvre est fortement influencée par ses racines juives. Après avoir mené ses premières études à Marseille, où il se lie d'amitié avec Marcel Pagnol, un compagnon de classe, il s'établit à Genève en 1914 et s'engage en faveur du sionisme.

Directeur de la *Revue Juive* à Paris en 1925, il devient diplomate à Genève en 1931 auprès du Bureau International du Travail. Sur le plan littéraire, il publie un recueil de poèmes en 1921, puis son premier roman (*Solal*) en 1930, mais ne connaît la consécration littéraire qu'en 1968 avec *Belle du Seigneur*, pour lequel il obtient le Grand prix du roman de l'Académie française.



Zino Davidoff

(né le 11 mars 1906 à Novhorod-Siverskyi en Ukraine et mort le 14 janvier 1994 à Genève) est un négociant de cigares dont la renommée s'est étendue sur le plan mondial. Succédant à son père, Hillel, expert en mélanges de tabacs orientaux qui a ouvert en 1912 un magasin à Genève (place des Philosophes), Zino Davidoff tisse des liens étroits avec les autorités cubaines, ce qui lui permet d'avoir accès à des variétés de *Havanes* indisponibles en Europe et de créer également une ligne de cigares portant son nom. En 1990, il renforce sa notoriété en se détachant de Cuba et en produisant des cigares issus de la République Dominicaine qui bénéficient d'un fort engouement à travers la planète.



Edmond Jacob Safra

(né le 6 août 1932 à Aley au Liban et mort le 3 décembre 1999 à Monaco) est un banquier et philanthrope brésilien d'origine libanaise. Issu d'une grande famille de banquiers originaires d'Alep, en Syrie, il entame sa formation dans la banque de son père. Après avoir ouvert une société de négoce à Milan, il s'installe en 1952 au Brésil où il fonde en 1955 la *Banco Safra S.A.* En 1956, il s'installe à Genève et lance une banque privée, la *Trade Development Bank*, puis la *Republic National Bank of New York* en 1966. En 1988, il fonde également la *Safra Republic Holdings S.A.*

Grand banquier, Edmond J. Safra est aussi un généreux philanthrope qui soutient de nombreuses causes et organisations dans le monde entier en effectuant d'importantes donations pour les hôpitaux, les écoles, les universités, ainsi que pour diverses organisations caritatives.



Charles Levinson

(né en 1920 à Ottawa au Canada et mort le 22 janvier 1997 à Genève) est un syndicaliste et essayiste canadien. De 1956 à 1964 il est vice-secrétaire général de la *Fédération internationale des organisations de travailleurs de la métallurgie* et de 1964 à 1983 secrétaire général de la *Internationale Chemiearbeiter-Föderation* (ICF) à Genève, puis dans l'industrie des mines de la *Fédération internationale des syndicats de travailleurs de la chimie, de l'énergie, des mines et des industries diverses* (ICEM).

Il passe la majeure partie de sa vie professionnelle à combattre des multinationales et coordonne à cet effet en 1969 la première grève internationale contre l'entreprise Saint-Gobain. Dans son livre « *Capital, Inflation and the Multinationals* » (1971), il explique que les multinationales, par leur contrôle des nouvelles technologies, sont en même temps les principaux moteurs de la mondialisation et ses principaux bénéficiaires.



Gerhart Moritz Riegner

(né le 12 septembre 1911 à Berlin en Allemagne et mort le 3 décembre 2001 à Genève) est un avocat spécialisé dans le droit international, conseiller juridique et philosophe allemand, qui a été le secrétaire général du *Congrès juif mondial* de 1965 à 1983. Le 8 août 1942, il envoie le « télégramme Riegner » par voie diplomatique aux représentants américain et britannique du *Congrès juif mondial*, ainsi qu'à la légation britannique à Berne et au *Consulat américain à Genève*. Il s'agit de la première communication officielle à évoquer un génocide planifié des Juifs d'Europe. La source de l'information provenait d'Eduard Schulte, un industriel allemand en contact avec les autorités nazies, qui sera reconnu plus tard Juste parmi les Nations par le mémorial Yad Vashem.

Sources

La présente brochure a été réalisée sur la base des sources suivantes :
Plançon, Jean, *Histoire de la Communauté juive de Carouge et de Genève*,
vol. I et II, éd. Slatkine, Genève, 2008 et 2010, les archives de la Com-
munauté israélite de Genève et de la commune d'Étrembières.

Crédits photographiques :
Archives privées de Jean Plançon
Bibliothèque de Genève
Collection de la Société d'histoire La Salévienne

Photographie : Grégory Maillot

Graphisme : Eden Mizrahi

Soutenir la Communauté Israélite de Genève

La préservation du cimetière et la transmission de la mémoire reposent aussi sur votre générosité.

Vous pouvez effectuer un don simplement et en toute sécurité en scannant le QR code ci-contre avec votre application e-banking (QR-facture).

CH73 0900 0000 1200 5233 7
COMMUNAUTÉ ISRAËLITE DE GENÈVE
1200 GENÈVE

Merci pour votre soutien précieux.



